

Les pratiques rizicoles dans le Nord-Est thaïlandais et la labellisation biologique et Fairtrade du riz jasmin.

Vankeerberghen A.

Introduction

« Le riz jasmin est un riz traditionnel de Thaïlande réputé pour son grain ferme, son goût raffiné et son parfum naturel. Ox. Fairtrade achète ce riz directement à une coopérative de petits cultivateurs thaïlandais, qui cultivent ce riz de manière 100% biologique. Grâce au commerce équitable, ils ont un revenu convenable et peuvent investir dans des méthodes de culture biologique. »

Ce texte que l'on retrouve sur un paquet de riz vendu par une chaîne de magasins de commerce équitable en Belgique met en avant différentes « qualités » du produit. Son caractère « traditionnellement thaïlandais » renvoie le riz jasmin à une spécificité culturelle de la Thaïlande, que le consommateur peut supposer ancrée dans une temporalité longue. Deux autres caractéristiques de ce riz sont son mode de production biologique, qui garantit des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, et sa commercialisation équitable, qui assure une durabilité socio-économique pour ces « petits producteurs » en leur octroyant un « revenu convenable ». On retrouve par ailleurs deux labels sur le paquet : un label bio et un label commerce équitable. Nous avons ici affaire à un produit qui, d'une part, est localisé dans un espace social et géographique précis, la petite agriculture familiale en Thaïlande, et qui, d'autre part, répond aux standards et aux normes internationales de la labellisation bio et équitable. Cette contribution se propose d'explorer l'articulation et l'interaction de ces deux dimensions, de ces deux « qualités » du riz jasmin : comment le riz jasmin s'inscrit-il dans les réalités culturelles thaïlandaises? Qu'est-ce qui fait son caractère « traditionnel » et son lien à la Thaïlande? Comment un concept de production défini au niveau international vient-il se greffer sur le lien de ce produit avec son lieu de production? Pour répondre à ces questions, je propose de remonter à l'opposé de la chaîne de production de ce riz, au sein d'un groupe de riziculteurs du Nord-Est de la Thaïlande, et plus exactement dans la province de Surin¹.

« Le meilleur riz jasmin se cultive en Isaan »

Le riz jasmin, également appelé riz *Hom Mali*, est un riz parfumé originaire de Thaïlande. Il constitue une part importante des exportations de ce pays et, au vu de son succès sur le marché international, le gouvernement thaïlandais a encouragé sa culture sur son territoire. Il en existe plus d'une centaine de variétés différentes recensées à travers le pays, cependant, une seule a fait l'objet d'un programme de promotion gouvernemental : la variété rebaptisée KDM105². Cette variété a été sélectionnée par le gouvernement parmi d'autres variétés indigènes pour son rendement et sa résistance à la sécheresse et aux maladies. Le gouvernement fit largement la promotion du KDM105 dans le Nord-Est car la variété est bien adaptée aux conditions de culture régionale. Cette région du Nord-Est, également appelée Isaan, est surnommée le « cœur rural du royaume » (Formoso, 2000) car elle regroupe près de 40% des exploitations agricoles du pays dont la majorité des exploitations de petite taille (moins de 5 ha). Le riz y est cultivé sous la forme de « rizières pluviales aménagées » (Abe, 1995). Dans ce système, une seule récolte annuelle est possible. Les rendements sont relativement faibles et le revenu moyen par habitant est un des plus bas du pays (Panyakul 2003). Aujourd'hui, le riz jasmin est largement cultivé en Isaan et est devenu une des spécificités de la région, comme le démontre ce dépliant commercial d'une rizerie :

« Since ancient times (...), Thai Hom Mali Rice is regarded as the very best quality rice in Thailand and is officially recognised as « the symbol of national Thai rice ». The majority of Thai Hom Mali Rice plantings

¹ La réflexion proposée ici est basée sur une enquête ethnographique menée dans le cadre d'un mémoire de master en février et mars 2005 au sein d'un groupe de riziculteurs pratiquant l'agriculture bio dans le Nord-Est de la Thaïlande.

² Le Khaao Dowk Mali 105, couramment appelé *Hom Mali 105* par les riziculteurs, a été certifié par le Département d'Agriculture thaïlandais en 1959.

with these outstanding qualities are located in the northeast of Thailand, especially in Surin province where the best quality rice is grown. »

On retrouve ce lien étroit entre qualité du riz jasmin et terre de l'Isaan dans les discours de plusieurs riziculteurs qui évoquent cette région appelée les *thoung koula roong hai* (que l'on pourrait traduire par « champs oubliés qui pleurent ») :

« C'est le nom de terres très sèches que l'on trouve dans les provinces de Surin, Roi Et, Yasothon et Buriram. Avant, c'était impossible de cultiver quoique ce soit sur ces terres. Puis le gouvernement a planté des arbres avec des grandes racines pour empêcher l'érosion du sol. Puis ils ont planté des légumineuses et des eucalyptus. Ils ont mélangé des enveloppes de grains de riz à la terre pour la rendre meilleure. Ici [dans la province de Surin], nous ne sommes pas dans les thoung koula roong hai mais notre sol est semblable. Et c'est le meilleur sol pour le riz Hom Mali. » (un riziculteur, Surin)

Cependant, si de nombreux discours lient aujourd'hui la région de l'Isaan et le riz jasmin, ce lien est à nuancer tant du point de vue historique que du point de vue des pratiques des populations locales. D'une part, la culture du riz jasmin, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, n'est pas la perpétuation d'une « tradition ancienne de culture » en Isaan. Elle est le résultat de politiques gouvernementales relativement récentes ayant pour but le développement économique de la région. Jusque dans les années 1980, le riz jasmin n'était qu'une variété parmi beaucoup d'autres cultivées en Isaan.

« Avant la promotion [du KDM105], mon père cultivait beaucoup de variétés différentes. » (un riziculteur, Surin)

Par ailleurs, la variété de riz jasmin cultivée auparavant dans la région n'était pas le KDM105. Cette ancienne variété est souvent évoquée avec nostalgie par les anciens riziculteurs :

« Avant, il y avait du riz Hom Mali. Quand on passait dans le champ, on pouvait sentir l'odeur. Aujourd'hui, je ne vois plus ça. » (un riziculteur, Surin)

D'autre part, la majorité de la population du Nord-Est est d'origine lao et consomme principalement du riz gluant aux repas quotidiens (Lévy-Ward 1993). Le KDM105 constitue dès lors pour ces habitants une culture d'exportation vers l'extérieur de l'Isaan et non pas une culture pour leur propre consommation. Dans la province de Surin cependant, la population est largement d'origine khmère et n'a pas pour pratique alimentaire quotidienne la consommation de riz gluant. Le KDM105 est dès lors devenu très populaire et largement consommé aux repas. Néanmoins, même au sein de ces populations, d'autres variétés continuent à être cultivées marginalement car préférées pour la consommation familiale.

Je propose d'examiner maintenant comment les concepts de l'agriculture biologique et du commerce équitable sont venus à la fois renforcer et remettre en cause le lien du riz jasmin à l'Isaan.

Un riz jasmin bio et équitable

Le concept d'agriculture biologique et de commerce équitable

C'est dans le contexte économique et écologique « post révolution verte » qu'est apparu, fin des années 1980, un certain nombre de préoccupations qui ont contribué à l'émergence de l'agriculture biologique en Thaïlande : un système agricole durable, une commercialisation des produits agricoles à « juste prix », une alimentation saine. À cette époque s'est créé un vaste réseau d'agriculteurs et d'ONG locales³ qui avaient pour but de promouvoir des systèmes agricoles alternatifs afin de répondre à ces préoccupations de producteurs et consommateurs thaïlandais. Plusieurs concepts d'agriculture naturelle et durable ont été essayés dans différentes régions. La commercialisation des produits issus de cette agriculture alternative se faisait dans un premier temps au sein de réseaux régionaux et nationaux. En 1995 a été fondée ACT⁴, la première ONG chargée de la certification de la production biologique au niveau national. À partir de ce moment, les processus de reconnaissance officielle de l'agriculture biologique ainsi que sa labellisation ont

³ A comprendre dans le sens d'ONG établies par des Thaïlandais pour des Thaïlandais, et non pas des ONG internationales basées en Thaïlande.

⁴ Organic Agriculture Certification Thailand

contribué à la fixation des normes de cette agriculture alternative et des procédures à suivre pour s'y convertir. En 2001, ACT a obtenu l'accréditation IFOAM⁵ qui donne une équivalence internationale aux labels qu'elle délivre et facilite dès lors l'exportation de produits biologiques thaïlandais. Cette exportation fut également facilitée par la reconnaissance de la FLO⁶ attribuée en 2002 aux coopératives locales de commerce équitable, permettant à celles-ci d'ouvrir leurs produits aux filières de commerce équitable à l'extérieur du pays.

Aujourd'hui, pour se convertir à l'agriculture biologique, les agriculteurs doivent suivre une procédure clairement établie par ACT et se soumettre à un système de contrôle pour obtenir la certification. Ce système de contrôle comporte deux aspects : d'une part, un aspect d'auto-contrôle où l'agriculteur doit tenir un registre annuel détaillé reprenant les parcelles cultivées, les variétés cultivées, la provenance et le prix des engrais, ses sources d'approvisionnement en eau ainsi que toutes les opérations effectuées sur les terres, et d'autre part, un contrôle « physique » de la ferme deux fois par an par un contrôleur, ce dernier étant un agriculteur membre du groupe et volontaire pour être contrôleur. Les agriculteurs apprennent les techniques d'agriculture biologique via des séminaires, des workshops, des visites de fermes et des rencontres organisés par les ONG locales qui jouent un rôle actif dans l'apprentissage de l'agriculture biologique. L'observation et l'échange quotidien avec des voisins bio contribuent également beaucoup à l'apprentissage de techniques culturales et à leur mise en pratique. La principale caractéristique de l'agriculture biologique par rapport à l'agriculture dite « conventionnelle » est l'absence de produits chimiques de synthèse (pesticides et engrais). Dans le cas de la culture du riz jasmin en Isaan, il s'agit de remplacer les engrais chimiques par des méthodes de fertilisation à partir de matières végétales ou animales. Le désherbage se fait manuellement tout au long de la saison humide. Après la récolte, une partie de la production est conservée par les agriculteurs dans leurs greniers à riz pour la consommation familiale de l'année à venir. Le reste est vendu à la rizerie⁷ coopérative de Surin qui leur garantit un prix stable d'année en année (10 baht/kg en 2005). Au départ de la rizerie, le riz est écoulé via des réseaux de distribution pour le marché domestique et des filières d'exportation de commerce équitable vers l'Europe et les USA.

Une conversion nécessaire

La conversion à l'agriculture biologique nécessite une profonde transformation des techniques de production. On peut dès lors se demander quelles sont les motivations des agriculteurs à changer de méthode de production. Les deux extraits suivants montrent deux cas de riziculteurs qui ont choisi de se convertir à l'agriculture bio dans les années 1990 :

Avant j'utilisais du Fulendon. C'est une sorte de pesticide qui tue les crabes. A ce moment, j'étais un volontaire de la santé publique et j'ai eu l'occasion d'être formé par un fonctionnaire de la santé publique. Et j'ai appris que ces sortes de pesticides laissaient des traces dans notre corps et dans notre sang et que c'était la cause de beaucoup de maladies, de cancers... En tant qu'agriculteur, on entend depuis longtemps de l'Agriculture Extension Office que les mauvaises herbes et tout sont dangereuses pour notre riz : le riz ne grandira pas s'il y a des mauvaises herbes. Donc les gens entendaient cela dans des workshops et essayaient de toutes les manières de tuer ces mauvaises herbes et la meilleure solution était les pulvérisations chimiques. L'odeur est très forte et vous pouvez en voir les effets sur votre corps directement après l'usage. Donc je pensais déjà à cela mais je ne savais pas comment faire autrement. Quand j'ai entendu parler de l'agriculture biologique, je me suis dit que c'était une solution possible. C'était une coïncidence. J'ai changé donc parce que je savais que les produits chimiques étaient très dangereux. »

« A cette époque, j'avais beaucoup de dettes et voulais juste arrêter d'acheter des engrais et des pesticides. Mais je ne savais pas comment faire. J'ai juste arrêté tous les produits chimiques. Par la suite, en 1991, des gens sont venus pour parler de l'agriculture biologique. J'avais 70 à 80 000 baht de dettes à la coopérative. J'ai demandé à la coopérative s'ils pouvaient geler mes dettes. J'ai commencé les voyages d'étude pour apprendre à améliorer le sol. Deux ans plus tard, j'ai pu commencer à rembourser mes dettes. J'ai aussi vendu mon bétail pour rembourser mes dettes. Quand mon riz a été certifié «produit biologique», j'ai pu en obtenir

⁵ International Federation of Organic Agriculture Movement

⁶ Fairtrade Labelling Organizations International

⁷ Usine où on décortique le riz. Dans le cas de la rizerie coopérative de Surin, le conditionnement en paquets de 1 kg se fait également sur place.

10 baht/kilo. »

Ces extraits mettent en évidence deux motivations récurrentes chez les riziculteurs qui décident de se convertir à l'agriculture biologique : d'une part, la préoccupation d'une meilleure santé pour eux-mêmes et pour leur famille, et d'autre part, l'amélioration de leur situation économique par la sortie du système d'endettement structurel relatif à l'achat d'intrants chimiques. La décision de cette conversion peut se faire assez rapidement chez certains. D'autres, par contre, hésitent pendant plusieurs années avant de franchir le pas. Cette période d'hésitation précédant la conversion peut être vécue comme extrêmement conflictuelle par certains, à l'image de ce riziculteur :

« Entre 1991 et 1999, je me battais pour être ou ne pas être agriculteur bio. J'ai essayé quelques parcelles puis j'ai laissé quelqu'un mettre des engrais chimiques dessus. En fait, si on n'a pas de « déclic », quelque chose qui choque et nous change, ce n'est pas possible de changer ».

Cet agriculteur souffrait de violents maux de tête après chaque pulvérisation de pesticide. Il était interpellé par l'agriculture biologique, se renseignant par ci par là sur le concept mais ne parvenant pas à franchir le pas de la conversion. Il explique que ce pas, il a pu le faire le jour où il a eu un « déclic » lorsqu'un de ses voisins est devenu fou suite à une intoxication avec des pesticides. Cet événement a choqué mon interlocuteur et lui a fait changer « sa manière de voir les choses ». Il insistait beaucoup sur le fait que le passage à l'agriculture biologique nécessite une transformation de la conception de l'agriculture, du rapport à la terre et du rapport à l'environnement en général, et que ceci peut être un obstacle extrêmement difficile à surmonter pour pouvoir passer à l'agriculture bio.

Après quelques années en agriculture biologique, les agriculteurs identifient une série d'avantages auxquels ils n'avaient pas pensé avant leur conversion : un environnement de travail agréable (pas de brûlures dues aux produits chimiques lorsqu'on marche dans les champs), l'indépendance financière, la liberté et la diminution du stress.

« Agriculture biologique ou agriculture naturelle, pour moi, l'objectif est d'avoir moins de dépendance par rapport à l'extérieur. Cela veut dire pouvoir plus compter sur nos propres ressources. C'est une méthode d'auto-suffisance. Quand on est moins dépendant, on a plus de temps libre pour s'occuper des ressources naturelles, de l'environnement, pour les améliorer. Donc on peut fournir un bon environnement pour tous les êtres vivants de la ferme, vivre avec les plantes, les animaux... » (un riziculteur, Surin)

Un autre avantage de l'agriculture biologique, non négligeable dans les motivations, est la valorisation sociale des agriculteurs qui la pratiquent. Ceux-ci participent à des activités organisées par les ONG : des réunions, des voyages d'étude (parfois dans d'autres régions de la Thaïlande voire à l'étranger), des séminaires. Ils reçoivent parfois des étrangers chez eux (chercheur, visiteur). Ils peuvent également accéder au statut de contrôleur et se voient donc chargé de contrôler les fermes d'autres agriculteurs. Le prestige qu'ils tirent de ces activités est source de valorisation sociale et génère, par ailleurs, régulièrement des conflits intra-villageois.

Conclusion

Le succès commercial du riz jasmin sur le marché international a incité le gouvernement thaïlandais à promouvoir le KDM105 en Isaan. À travers une série de discours liant le riz jasmin à l'Isaan, celui-ci est devenu un symbole de la région au point d'oublier parfois l'uniformisation culturelle qu'il a provoqué. C'est dans ce contexte qu'est né le mouvement de l'agriculture biologique et du commerce équitable. Porté dans un premier temps par des acteurs locaux, ce mouvement a par la suite convergé avec un réseau formé d'organisations internationales ayant pour but de promouvoir l'agriculture biologique et le commerce équitable en proposant des normes internationales pour les encadrer et en développant le marché d'exportation des produits qui en sont issus. Le lien du riz jasmin (variété KDM105) à l'Isaan s'en est trouvé renforcé de deux manières. D'une part, les filières de commerce équitable, en réponse aux exigences des consommateurs occidentaux, encouragent spécifiquement la culture du riz jasmin. D'autre part, le commerce équitable participe à la construction de discours véhiculant les images d'une agriculture personnalisée, localisée dans un espace géographique et culturel particulier. Pour conclure, nous pouvons nous interroger sur les conséquences à la fois sociales et écologiques de ce système de production biologique associé au

commerce équitable.

D'une manière générale, les discours de mes interlocuteurs et les observations menées sur le terrain révèlent que la plupart des agriculteurs qui ont fait le choix de se convertir à l'agriculture biologique en tirent de multiples avantages : consommation personnelle de meilleure qualité, meilleure santé, moins de pressions financières, stabilité économique. Néanmoins, les bénéfices symboliques que ces agriculteurs tirent de ce choix entraînent une différenciation sociale pouvant être source de conflits familiaux ou villageois.

Le système d'agriculture biologique a de nombreuses conséquences écologiques positives : augmentation de la fertilité du sol, non pollution des terres et des étangs (ce qui permet l'élevage de poisson), valorisation des potagers et autres cultures annexes, etc. Cependant, malgré ses intentions, l'agriculture biologique n'implique pas nécessairement une pratique de la biodiversité des riz cultivés. Ceci est en grande partie lié à son système de commercialisation qui repose, dans le prolongement des politiques agricoles conventionnelles, quasi exclusivement sur le riz jasmin de variété KDM105.

« J'ai décidé d'arrêter de cultiver du riz rouge parce que lorsqu'il se mélange à ma récolte de riz blanc, elle perd de sa valeur » (un agriculteur bio).

Un contrepoids à la culture du KDM105 est le réseau de réhabilitation d'anciennes variétés et d'échange de semences entre riziculteurs mis sur pied par les ONG locales. Néanmoins, celui-ci rencontre un succès mitigé auprès des agriculteurs car, comme nous l'avons vu, ces derniers sont plus soucieux de leur santé et de l'aspect économique de leur ferme que de cultiver différentes variétés de riz. Les ONG jouent un rôle actif dans la sensibilisation des agriculteurs à ce sujet et on retrouve donc chez ceux-ci un discours sur l'importance de la biodiversité des riz. Cependant, dans la pratique, peu de variétés restent cultivées. Un autre problème qui complique le succès de cette initiative est celui de la difficulté de répertorier les anciennes variétés et leurs caractéristiques. En effet, lors des rencontres de ce réseau, chaque agriculteur a un souvenir ou une expérience différente des variétés et il devient très difficiles d'en établir des « fiches techniques ». On peut dès lors se demander comment fixer des critères pour répertorier une biodiversité dont une des principales qualités est d'être mouvante?

Bibliographie

ABE Y. (1995), *Terres à riz en Asie : essai de typologie*. Paris : Masson.

FORMOSO B. (2000) (sous la direction de), *Bouddhisme renonçant, capitalisme triomphant*. Paris : Documentation française.

LEVY-WARD A. (1993), Etes-vous capable de manger la nourriture isan? In *Autour du riz. Le repas chez quelques populations d'Asie du Sud-Est*, N.Krowolski (textes réunis et présentés par), 17-82. Paris : L'Harmattan.

PANYAKUL V. (2003), *Thai rice. The rice of freedom*. Bangkok : Green Net.

TREBUIL G. et HOSSAIN M. (2004), *Le riz. Enjeux écologiques et économiques*. Paris : Belin.

Sources internet

<http://eng.actorganic-cert.or.th/>

<http://www.fairtrade.net/>

<http://greennet.or.th>

<http://www.ifoam.org/>